

Projet Mine Arnaud
Compte rendu de rencontre

COMITÉ DE CONSULTATION ET DE SUIVI (CCS)

Jeudi 7 mai 2015

**Toi et Moi Café
685 Laure, Sept-Îles**

Membres présents	Organisme
Jean-François Albert	Action pauvreté Sept-Îles
Donald Bhérer	Cégep de Sept-Îles
Émilie Paquet	Chambre de commerce de Sept-Îles
Jean-Marie Chouinard	Citoyen, Ville de Sept-Îles
Jean-Claude Vigneault	Citoyen, Ville de Sept-Îles
Stéphanie Prévost	Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles
Luc Dion	Développement économique Sept-Îles
Caroline Hardy	Mine Arnaud
François Biron	Mine Arnaud
Kateri Jourdain	Mine Arnaud
Stéphane Trépanier *	Direction régionale de Santé publique, CISSS de la Côte-Nord
Marie-Ève Cyr	Tourisme Sept-Îles

Membres absents

Martin Bernier	Citoyen, Canton Arnaud
Dominic Lemieux	FTQ-Métallos
Mike McKenzie	Innu Takuaiakan Uashat mak Mani Utenam
Charlotte Audet	Ville de Sept-Îles
Berto Frattin	ZEC Matimek

Autres participants

Martin Tremblay	Mallette (analyse)
Véronique Gilain	Mallette (animation)
Denis Cléments	Ville de Sept-Îles

* : par conférence téléphonique

1. Accueil et ouverture de la rencontre

Mme Véronique Gilain ouvre la rencontre en remerciant les participants de leur présence. Elle souhaite la bienvenue à un nouveau membre, Action Pauvreté Sept-Îles, représenté par M. Jean-François Albert. Pour le bénéfice de M. Albert, Mme Gilain demande aux membres de se présenter à tour de rôle.

2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Mme Gilain fait la lecture du projet d'ordre du jour. La proposition est acceptée après un ajout au point « Divers » : *Démission du représentant de Canton Arnaud.*

3. Lecture et adoption du compte rendu de la dernière rencontre

Mme Gilain fait la lecture du compte rendu. Deux corrections sont apportées aux éléments d'information avant l'acceptation du document.

En suivi, Mme Kateri Jourdain informe les membres que la communication avec le Conseil des Innus de Uashat mak Mani Utenam se poursuit, mais qu'aucun représentant n'a jusqu'à présent été délégué pour siéger au CCS.

Mme Jourdain informe l'assemblée que, lors de la dernière rencontre avec les résidents du canton Arnaud, elle a sondé leur avis sur la présence de représentants du CCS à leurs rencontres. Elle a reçu deux commentaires négatifs à cette demande.

Quant aux demandes adressées au gouvernement que les ministères concernés viennent présenter à la population de Sept-Îles leur décision d'émettre un décret pour le projet de Mine Arnaud, M. Denis Cléments confirme que la Ville a reçu un simple accusé de réception à cet égard. Mme Stéphanie Prévost confirme qu'il en est de même pour la CPESI. À ce sujet, M. François Biron ajoute que ITUM a aussi formulé une telle demande.

Pour les autres éléments du tableau de suivi, Mme Gilain souligne la présence d'Action Pauvreté Sept-Îles et précise que l'absence de M. Martin Bernier sera discutée au point « Divers ».

4. Suivi du projet (promoteur)

A – Communication

Mme Jourdain informe les participants des activités de communication réalisées depuis la dernière rencontre :

- Le feuillet explicatif sur le décret a été distribué tel que prévu dans toutes les résidences et tous les commerces de Sept-Îles jusqu'à Port-Cartier.
- Mine Arnaud a fait une présentation lors d'un dîner organisé par la Chambre de commerce de Sept-Îles qui a rassemblé 180 convives. L'activité a été captée par la télévision locale et diffusée à quelques reprises au cours des jours qui ont suivi.
- Une rencontre avec les résidents du canton Arnaud s'est tenue le 26 mars. La position de l'entreprise à l'égard du cadre d'ententes et d'acquisitions demeure celle présentée au printemps 2014. Les personnes présentes se sont exprimées et plusieurs questions sont malheureusement demeurées sans réponse, relevant davantage des ministères que du promoteur.
- La CPESI a adressé au promoteur une demande formelle pour la tenue d'une rencontre d'information publique. Mine Arnaud a refusé l'invitation préférant investir ses énergies sur le développement des programmes de suivi et jugeant que le gouvernement est responsable de répondre aux questions portant sur sa décision d'émettre le décret sur le projet. Par contre, Mine Arnaud demeure disposée à participer à une rencontre publique si les ministères concernés conviennent d'y participer.

Pour conclure, Mme Jourdain dévoile certains éléments de son plan de communication présentement en élaboration :

- Site Web – une refonte est en cours pour y intégrer notamment des volets dédiés aux entrepreneurs et travailleurs. Le nouveau site devrait être mis en ligne pour la mi-juillet.
- Bulletin Info-travaux – en phase construction, cet outil serait publié tous les mois, selon le contenu disponible. Une réflexion est en cours pour définir la forme qui sera adoptée, à savoir un format papier distribué par la poste ou un placement publicitaire à l'intérieur du journal Le Nord-Côtier.
- Rencontres du Conseil municipal – le promoteur souhaite instaurer des rencontres de suivi à intervalles réguliers avec les élus municipaux.
- CCS – Mme Jourdain propose de faire, en septembre, une mise à jour des éléments techniques du projet avec cartes à l'appui et d'effectuer une visite terrain pour initier le travail du comité.

B – Environnement

Mme Caroline Hardy informe les participants de l'évolution des activités environnementales :

- Les discussions ont toujours cours avec le Fédéral pour l'obtention des autorisations. Le climat d'échanges est positif et une décision ministérielle est attendue pour l'automne.
- La planification des travaux pour l'été 2015 est en cours et comprendra des forages pour le calcul de la perméabilité des sols, la caractérisation du ruisseau Clet et une modélisation de l'effluent pour notamment documenter l'impact potentiel sur la zostère.
- Beaucoup d'efforts sont investis pour élaborer le programme de suivi environnemental conformément au décret.

Suite à un questionnement sur la méthode d'échantillonnage de la zostère, Mme Hardy vérifiera auprès de l'AMIK la faisabilité d'échantillonner en période hivernale.

En réponse à un questionnement, le concept de cohésion sociale est également discuté. Après lecture de la définition, telle que présentée à l'étude d'impact et acceptée par le Ministère, il est suggéré d'élargir le concept. Mme Hardy se dit ouverte à l'idée, mais souligne cependant l'importance de se rattacher à des indicateurs mesurables.

Les membres demandent à Mine Arnaud d'être tenus informés lorsque de nouvelles études deviennent disponibles. Mme Jourdain propose qu'elle inscrive tous les membres à l'infolettre du projet. Il est également proposé que l'information sur l'évolution du projet soit aussi diffusée dans un lieu public, par exemple la bibliothèque municipale.

C – Technique

M. Biron présente l'échéancier à venir d'ici le début de la production commerciale, prévu en 2019 (document en annexe). Il souligne les travaux qui seront réalisés cet été (déboisement, aménagement d'un chemin d'accès temporaire du côté ouest, caractérisation des sols, etc.) et précise que la majorité de ces travaux seront accessibles aux entrepreneurs locaux.

M. Biron informe l'assemblée qu'une rencontre a eu lieu avec les représentants de la COMAX pour préciser les procédures d'appel d'offres. Il ajoute que, pour Mine Arnaud, l'appellation « local » correspond à la région de Sept-Îles / Port-Cartier.

5. Retour sur le rôle du comité et besoins budgétaires

En guise de précision quant au rôle du comité, Mme Gilain fait la lecture du communiqué de presse diffusé le 2 juillet 2014, suite à la nomination des représentants de la société civile :

« Le comité agira à titre d'interface privilégiée entre le promoteur et le milieu d'accueil. Il aura notamment comme objectifs d'être à l'écoute du milieu et de ses préoccupations et de suivre de façon continue l'évolution du projet, la performance du promoteur et le respect de ses engagements. »

À la lecture du communiqué, M. Albert propose de modifier le titre du secteur « communauté » par « communautaire ». La proposition est acceptée par tous. Une discussion s'en suit sur les responsabilités du comité et les besoins budgétaires qu'elles sous-tendent. M. Denis Cléments présente la demande budgétaire soumise à Mine Arnaud qui totalise 234 000 \$ (document en annexe). Mme Jourdain souligne que l'écart est grand entre la demande du comité et l'estimation du promoteur. Elle précise que le comité a principalement un rôle de suivi et de consultation. En ce sens, la demande budgétaire associée à la coordination, aux frais de bureau et à la réalisation d'études n'est pas justifiée à cette étape-ci du projet.

M. Stéphane Trépanier ajoute, en guise de comparable, que la Direction de la santé publique de l'Abitibi-Témiscamingue a investi, sur une période de deux ans, près de 100 000 \$ pour des études de suivi sur la santé dans le cadre du projet d'Osisko. Il précise que le CCS doit prévoir un budget comparable pour le suivi des impacts psychosociaux.

Finalement, tous conviennent de comparer les façons de faire d'autres comités de suivi pour mieux cibler les responsabilités et besoins budgétaires de celui de Mine Arnaud. Le comité mandate MALLETTE à cet égard.

6. Divers

A – Démission de M. Martin Bernier, représentant citoyen du canton Arnaud

Mme Gilain informe les participants que, suite à une relance téléphonique, M. Bernier a confirmé sa volonté de démissionner de son poste. Un courriel a été transmis à MALLETTE pour officialiser son départ.

Après discussion, considérant que des deux membres actifs de la société civile, un réside sur le Canton Arnaud (M. Jean-Claude Vigneault), il est convenu d'approcher le candidat ayant obtenu le plus haut pointage lors du processus de sélection, sans égard à son lieu de résidence. Après vérification, le candidat serait Monsieur Gervais Gagné. Le comité mandate MALLETTE pour contacter M. Gagné, vérifier son intérêt à devenir membre du CCS et, si positif, l'inviter à la prochaine rencontre.

B – Calendrier de rencontres

Considérant le nombre d'absents, ce point sera discuté à la prochaine rencontre.

7. Clôture de la rencontre

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Gilain clôt la rencontre. Selon la disponibilité des membres présents, il est convenu que la prochaine rencontre ait lieu la deuxième semaine de juin. MALLETTE sondera la disponibilité des absents.

Fin de la rencontre : 16 h 15

Élément d'information partagé en cours de rencontre :

- Des rencontres du chantier sur l'acceptabilité sociale auront lieu à Sept-Îles les 13-14 mai.

Tableau de suivi

Activité	Responsable
1. Relever les façons de faire d'autres comités de suivi (Ciment McInnis et Osisko)	MALLETTE
2. Vérifier l'intérêt de M. Gagné à devenir membre du CCS	MALLETTE
3. Inscrire les membres du CCS à l'infolettre de Mine Arnaud	Mine Arnaud

Documents joints

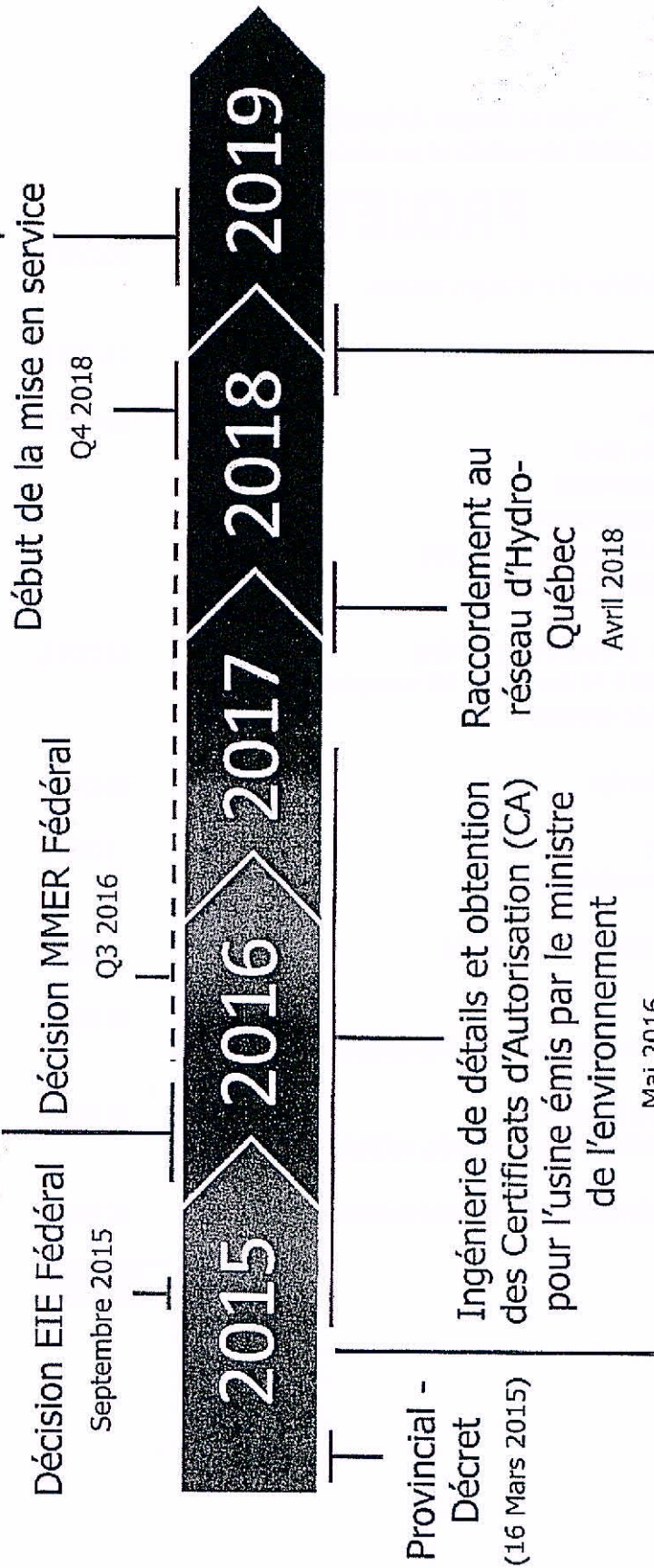
Titre	Source
1. Projet d'apatite Mine Arnaud - Échéancier	F. Biron
2. Projet de budget de fonctionnement – CCS	D. Cléments

Projet d'apatite Mine Arnaud - Échéancier

DG4

Début de la production commerciale 2019

Fin du montage financier et
Début de la construction
Février 2016



Début de la production
Décembre 2018

IQ: fin mars - Yara: fin avril



**Projet de Budget de fonctionnement
Comité consultatif et de suivi - Mine Arnaud**

PROJET

Coordination	80 000 \$
Salaires et avantages sociaux	
Frais de bureau (loyer)	24 000 \$
Communication	25 000 \$
Site Web	
Graphisme	
Rapport annuel	
Bulletins d'informations	
Séances publiques	
Rémunération (membres du comité)	15 000 \$
250 \$ *4 membres* 10 rencontres)	
Sous-comités	
Réalisation d'études	50 000 \$
Administration	5 000 \$
Comptabilité	
Dépenses des membres du comité	5 000 \$
Représentation	10 000 \$
Colloques, membership, abonnement, etc.	
Équipements de bureaux	10 000 \$
Ordinateur, papeterie, cellulaire, bureau, etc.	
Comité de maximisation de retombées sociales	10 000 \$
TOTAL	<u>234 000 \$</u>